Règlement du Prix BNP Paribas du Meilleur Espoir

Congrès National d'Été 2022



BNP PARIBAS



Sommaire

- 1. Contexte du Prix P.3
- 2. Règlement du Prix
- 3. Présentation du secrétariat et du Jury
- 4. Différentes étapes du Prix
- 5. Critères de sélection des finalistes
- 6. Récompense pour la Junior-Entreprise lauréate
- 7. Quelques conseils pour votre dossier



P.5

P.17

P.19

P.21

P.23

P.25

Mot d'introduction

Le Prix BNP Paribas du Meilleur Espoir a pour objectif de récompenser la structure la plus prometteuse du Mouvement. Les jeunes structures font souvent preuve d'une remarquable organisation et vision stratégique malgré leur récente création ou entrée dans le Mouvement.

Ce Prix a ainsi pour objectif d'évaluer le pilotage de la structure et surtout de comprendre quelles sont les directions qui vont être données à la Junior. Nous souhaitons, à la lecture du dossier nous assurer de la pérennité de la structure et comprendre quels sont ses objectifs et projets passés, actuels, et futurs.

Tous les éléments de ce dossier peuvent servir à la Junior dans le cadre de son processus de passation. C'est également l'occasion pour les membres de prendre du recul sur l'année écoulée et sur ce qu'ils souhaitent transmettre aux futurs mandats.

Bon courage à tous pour vos dossiers!

L'équipe BNP Paribas

Rédacteurs : Émilie PARIS – Présidente 2021-2022, BNP

Paribas

Relecteur : Florence GLOVER – Attachée de Direction

Diffusion: Juniors

Contexte du Prix

Ce Prix a pour but de récompenser :

La capacité de la Junior à assurer la pérennité de sa structure sur le long terme ;

L'excellence des projets et actions menés par le mandat N en lien avec son environnement et sa vision ;

La vision et les projets principaux du mandat N+1 à partir des résultats du mandat N.

Dernières Juniors lauréates des Prix d'été de BNP Paribas



2021 - Junior du Bois

2019 - SKEMA Conseil



Le Réflexe Junior-Entreprise

2020 - SKEMA Conseil



2022
Pourquoi pas vous ?



Champs d'application



Accessibilité du concours

Le concours est accessible à **tous** les membres actifs ou associés de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (J.C., J.I. et J.E.).



Structures éligibles au Prix

Seules les structures entrées dans le Mouvement à compter du 1^{er} mars 2017 pourront participer à ce Prix (structures de moins de 5 ans).



Collaborations sur le Prix

Il n'est **pas** possible de répondre en partenariat ou en regroupement, les réponses collectives ne seront considérées.



Période de référence



Tout au long de ce règlement, il sera fait référence aux mandats N-2, N-1, N et N+1.

On considèrera les différents mandats comme suit :

- Le mandat N-2 : Conseil d'Administration de la Junior déclaré en préfecture **entre** le 1^{er} novembre 2018 et le 31 octobre 2019 ;
- Le mandat N-1 : Conseil d'Administration de la Junior déclaré en préfecture **entre** le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020 ;
- Le mandat N : Conseil d'Administration de la Junior déclaré en préfecture entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021 ;
- Le mandat N+1 : Conseil d'Administration de la Junior déclaré en préfecture **entre** le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022.

Exemples:

- Si une équipe commence sa mandature le 1^{er} mars 2021, elle sera considérée comme le mandat N ;
- Si une équipe commence sa mandature le 1^{er} octobre 2021, elle sera considérée comme le mandat N ;
- Si une équipe commence sa mandature le 1er janvier 2022, elle sera considérée comme le mandat N+1.

Si la Junior a été créée récemment, les candidats pourront l'expliquer en indiquant leur date de création.

Principes à respecter

Le présent document présente une trame de thèmes qui peuvent être abordés. L'ordre des points est à respecter par le candidat. D'autres points peuvent également être abordés.

La Junior pourra privilégier les schémas et autres astuces visuelles pour faciliter la lecture et la compréhension de son dossier.

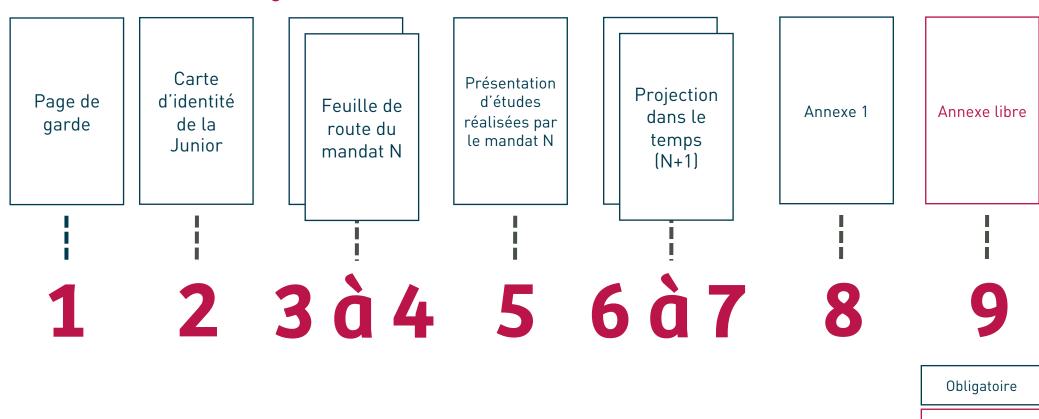
La structure veillera à rédiger un rapport présentant <mark>des informations concrètes, pertinentes, précises, fiables et ce de manière concise</mark>. Les différentes actions concrètes peuvent être accompagnées de témoignages et d'indicateurs si la structure juge cela utile.

Il sera également intéressant pour la structure de démontrer les impacts de ses actions.

Optionnelle

Règlement du Prix

Contenu du dossier : vue globale



Contenu du dossier : vue détaillée

La carte d'identité de la structure (1 page). Elle permet au Jury de mieux connaître les structures participantes.

On retrouvera ainsi, a minima, dans cette carte d'identité, les éléments suivants :

- La date de création de la structure ;
- La marque de la Junior (Junior-Création, Junior-Initiative, Junior-Entreprise);
- Le nom de l'établissement d'enseignement supérieur ;
- L'offre de prestation de la Junior ;
- L'évolution trimestre par trimestre du Chiffre d'Affaires cumulé signé des mandats N-2, N-1 et N. Pour le mandat N, si celui-ci n'est pas encore terminé, merci de différencier le Chiffre d'Affaires effectivement signé du Chiffre d'Affaires projeté jusqu'à la fin du mandat ;
- L'évolution trimestre par trimestre du nombre cumulé d'études signées par les mandats N-2, N-1 et N. Pour le mandat N, si celui-ci n'est pas encore terminé, merci de différencier les études effectivement signées du nombre d'études projeté jusqu'à la fin du mandat ;
- L'évolution du résultat net entre les mandats N-2, N-1 et N (au 1er mars 2022);
- Répartition en pourcentage du Chiffre d'Affaires des mandats N-2, N-1 et N (au 1er mars 2022) entre réponses à un appel d'offres, démarchage actif de la part de la J.E (prospection), client contactant spontanément la Junior et fidélisation client (tout client avec lequel la Junior a collaboré entre N-2 et N);
- Répartition en pourcentage du Chiffre d'Affaires des mandats N-2, N-1 et N (au 1er mars 2022) par type d'entreprise, par secteur et par offre de la Junior ;
- Taux d'ouverture du mandat N;
- Nombre d'intervenants (avec administrateurs ou membres actifs) différents ayant réalisé une étude sur le mandat N (au 1er mars 2022) ;
- Une frise chronologique qui représente les différentes dates clefs de la structure depuis sa création;
- Tout autre point jugé nécessaire par la Junior.

Carte d'identité de la Junior

2

Contenu du dossier : vue détaillée

Feuille de route du mandat N (2 pages). Cette double page va permettre au mandat N de présenter les réalisations de son année.

La Junior explicitera ainsi les points suivants :

- La stratégie (vision, axes, grands objectifs) du mandat N;
- Les projets clés et les actions principales menées par le mandat N ainsi que leurs impacts ;
- Les risques auxquels la Junior a fait face ou qu'elle a identifiés (recrutement, formation, passation, activité commerciale, pilotage de la structure, collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, etc.) tout au long de l'année qui auraient pu ou pourraient compromettre sa pérennité. La Junior présentera également les solutions qu'elle a mises en place pour prévenir ou répondre à ces risques identifiés. À noter que le Jury du Prix attend ici que la Junior soit honnête sur les solutions mises en place. Le Jury du Prix cherche avant tout à évaluer la capacité de la Junior à identifier les risques à court, moyen ou long terme qui peuvent nuire à la jeune structure et la démarche de cette dernière pour y remédier;
- L'analyse critique (en évoquant aussi bien les points positifs que négatifs) des actions et projets menés par le mandat N. L'objectif est de montrer que la Junior sait prendre du recul sur ses actions, faire preuve de lucidité concernant ce qui a bien fonctionné ou non et en expliciter les raisons ;
- À partir des éléments du point précédent, le mandat N détaillera ensuite les axes d'amélioration identifiés qu'elle souhaite transmettre au prochain mandat ;
- La Junior pourra aussi présenter plus en détail ses projets internes ou externes dont elle est fière en précisant les actions menées, les parties prenantes impliquées et les impacts concrets qui en découlent.

Tous ces éléments pourront être accompagnés de schémas et d'indicateurs.



Contenu du dossier : vue détaillée

Présentation d'études réalisées par le mandat N (1 page). Les études sont le cœur de l'activité de la Junior. Elles démontrent comment la Junior déploie toutes les ressources à sa disposition pour faire monter en compétences les étudiants de l'école et garantir un livrable de qualité à ses clients.

Présentation d'études réalisées par le mandat N

5

Ainsi, la Junior pourra présenter, dans un premier temps, un ensemble d'études dont elle est fière (3 études maximum). La présentation d'une étude pourra aborder les éléments suivants :

- La description du contexte de l'étude et du besoin ;
- La description des objectifs de l'étude ;
- La description de la réponse apportée;
- Des verbatims clients, intervenants et chef de projet;
- Des indicateurs du projet (durée, budget, nombre de JEH);
- Tout autre élément que la Junior juge pertinent.

Dans une seconde partie, sur cette même page, la Junior pourra présenter comment les actions et projets depuis le début du mandat N ont permis le bon déroulement de ces études.

Tous ces éléments pourront être accompagnés de schémas.

Les études présentes sur cette page doivent être des études signées (CE signée) entre la prise de fonction du mandat N-1 et le 1er mars 2022. De plus, ces études doivent être clôturées (PVRF signé) avant le 1er mars 2022.

Contenu du dossier : vue détaillée



Projection dans le temps du mandat N+1 (2 pages). Cette dernière partie va permettre à la Junior de décrire les actions du prochain mandat à la suite du bilan et des résultats du mandat N.

La Junior présentera ainsi les points suivants :

- Une matrice SWOT du mandat N au 1er mars 2022;
- À partir de cette matrice SWOT, les projets correctifs que la Junior, et idéalement le mandat N+1, compte mettre en place pour répondre à une partie ou l'ensemble des axes d'amélioration identifiés sur les éléments réalisés par le mandat N. Le mandat N+1 détaillera également la priorité qu'il accorde à chaque élément;
- La <mark>vision et les objectifs</mark> que la Junior, et idéalement le mandat N+1, a envie d'atteindre à la fin de son mandat en capitalisant sur ses forces et en exploitant ses opportunités ;
- Les projets que la Junior, et idéalement le mandat N+1, souhaite mener sur les prochains mois pour répondre à la vision définie et aux objectifs fixés.

Tous ces éléments pourront être accompagnés de schémas et d'indicateurs.

Contenu du dossier : vue détaillée

Annexe 1

Organisation du mandat

8

Annexe 1 : Organisation du mandat (1 page).

Cette annexe a pour objectif de venir préciser le fonctionnement et les périodes principales d'un mandat afin d'aider le Jury à toujours mieux appréhender le fonctionnement de la Junior.

La Junior pourra ainsi représenter les éléments suivants :

- La période de recrutement, formation et passation (RFP) ;
- Les événements récurrents ;
- Les réunions avec ses Alumni, son COS;
- La période de double bureau ;
- La date de fin de mandat social ;
- La date de fin de mandat fiscal ;
- Tout autre élément que la Junior jugera utile.

Cette annexe doit permettre au Jury d'être au cœur du déroulement du mandat de la Junior. À noter qu'une frise chronologique n'est pas forcément attendue ici. La Junior peut représenter l'organisation d'un mandat comme elle l'entend.

Contenu du dossier : vue détaillée

Annexe libre

Présentation d'un projet de la Junior

9

Optionnelle

Annexe libre : Présentation d'un projet de la Junior (1 page).

Pour venir compléter les réalisations du mandat N ou venir préciser l'un des projets menés, la Junior pourra réaliser cette annexe libre. Le projet présenté ne doit **pas** avoir été réalisé dans le cadre d'une étude. La Junior **pourra** aborder les points suivants :

- Le contexte du projet, sa genèse, ses problématiques, ses enjeux et objectifs. Il sera aussi intéressant de mentionner si ce projet a été construit par la Junior elle-même ou bien si elle a adhéré à un projet existant, auquel cas en expliciter les raisons ;
- Les raisons qui ont poussé la Junior à se lancer dans un tel projet (si celles-ci n'ont pas encore été évoquées) ainsi que les résultats attendus ;
- Le lien entre ce projet et sa stratégie ou son plan d'action ;
- Les différentes parties prenantes qui ont participé à ce projet en présentant, pour chacune, sa contribution et ses intérêts ou attentes vis-à-vis de ce projet ;
- Les différentes actions menées en précisant les ressources humaines, financières et matérielles éventuellement engagées ;
- Les résultats obtenus grâce à ce projet ;
- Les impacts quantifiés de ce projet et la méthode de quantification associée;
- La durée du projet et les différentes évolutions envisagées pour ce projet ;
- Les actions de communication qu'elle a menées pour valoriser ce projet en interne et en externe.

Ces éléments pourront être accompagnés de témoignages, d'indicateurs, de visuels, etc.

Format du dossier

Le Jury tiendra également compte de la **qualité** et de la mise en forme des documents dans son évaluation des dossiers (esthétisme, orthographe, grammaire).

Il est possible pour le candidat de rendre un dossier élaboré avec n'importe quel outil ou logiciel, du moment que le nombre de pages est respecté et que le fichier déposé à la fin est un fichier PDF.

Enfin, il est possible de rendre un dossier qui contient des pages au format portrait et/ou paysage.





Présentation du secrétariat et du Jury

1

Secrétariat

Le secrétariat du concours est assuré par la Confédération Nationale des Junior-Entreprises, représentée par sa Présidente. La CNJE a pour mission de veiller au bon déroulement de ce Prix, de faciliter la mission du Jury et de garantir la stricte confidentialité de ce concours. Elle gère la communication du résultat des différentes étapes auprès des structures. En aucun cas, elle n'intervient ni n'influence le Jury.

2 Jury

Dans un souci d'impartialité et de pertinence vis-à-vis des structures candidates, le Jury sera composé d'intervenants extérieurs.

La composition du Jury présidé par BNP Paribas sera dévoilée ultérieurement.

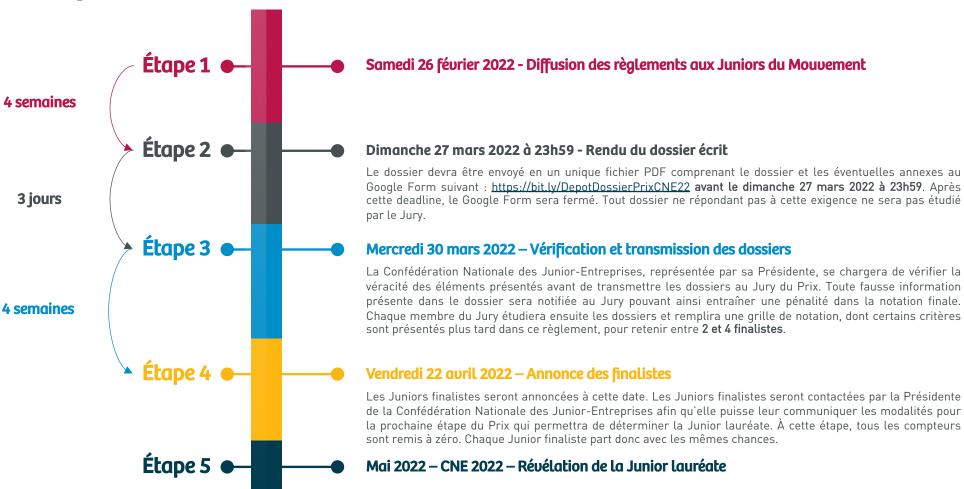
Différentes étapes du Prix

Les talents de demain, aujourd'hui





| Étapes du Prix





Critères de sélection des finalistes

Afin d'aider les Juniors dans la rédaction du dossier, nous mettons à disposition une grille permettant de vérifier avant de rendre le dossier que, pour les différentes pages de celui-ci, les critères énoncés sont bien respectés.

Critères de décision
Esthétisme
Orthographe et grammaire
Exhaustivité et précision des indicateurs de la carte d'identité
Capacité du mandat N à décrire et à prendre du recul sur les actions et projets menés
Capacité de la Junior à présenter et vendre ses études
Capacité du mandat N+1 à se projeter dans le temps
Qualité des annexes présentées
Pertinence des indicateurs et/ou témoignages présentés
Respect des consignes du règlement



Récompense pour la Junior-Entreprise lauréate

La Junior-Entreprise lauréate bénéficiera d'une dotation financière dont le montant sera défini par le membres du Jury du Prix.

Cette somme lui sera versée directement par les membres du Jury du Prix.

La Junior-Entreprise lauréate se rapprochera de la CNJE quant aux modalités de règlement du prix.



Quelques conseils pour votre dossier

r-Entreprises



BNP PARIBAS



Quelques conseils pour votre dossier

Afin de vous aider dans la rédaction de votre dossier, nous mettons à votre disposition, dans le même dossier que ce règlement, un diagramme de GANTT qui récapitule l'ensemble des deadlines à respecter. Ce GANTT peut aussi vous aider dans la répartition des différentes tâches à réaliser. Vous pouvez également adopter le planning suivant afin de structurer votre rédaction.



- Appropriation du règlement ;
- **Brainstorming** autour des différentes parties ;
- Répartition des tâches pour la rédaction et le design.
- Rédaction d'une première version des différentes parties;
- Collecte des indicateurs et/ou témoignages.
- **Première mise en page** des différentes parties*;
- Correction des fautes d'orthographe et de grammaire.

Relecture du dossier par des acteurs externes (autres membres de la Junior, anciens, administration, clients).

*La mise en forme prend souvent plus de temps que prévu. N'hésitez pas à paralléliser les tâches. Aussi, définissez bien l'outil de mise en forme utilisé pour que plusieurs personnes puissent intervenir. Pour la mise en forme de vos QR Code, vous pouvez par exemple utiliser le site <u>suivant</u> qui vous permet de générer des QR Code personnalisés. Pour la communication de liens externes, vous pouvez notamment utiliser le site <u>bit.ly</u> qui vous permet de générer des liens courts personnalisés une fois connecté au site.

